

[Accueil](#) › ACTUALITÉS

Cargos à voile: la compagnie française TOWT envisage de changer de pavillon

11 mars 2025

Brest, 11 mars 2025 (AFP) – La compagnie maritime TOWT, pionnier du transport de marchandises à la voile, envisage d'abandonner le pavillon français à la suite d'un changement législatif qui accroît fortement ses charges, a annoncé mardi son président.

« Aujourd'hui, le choix, c'est soit la mort, soit de dépavillonner », a déclaré à l'AFP Guillaume Le Grand, président de TOWT.

« La France est leader dans le transport à la voile. Et on nous maltraite, on nous tire le tapis sous les pieds », a-t-il accusé.

Selon M. Le Grand, les charges de TOWT, qui affrète deux voiliers-cargos entre Le Havre et l'Amérique, vont augmenter de près de 25% en raison de la suppression de l'exonération de charges dont bénéficiaient les armateurs français, figurant dans la loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2025.

La suppression de cette exonération, en vigueur depuis 2016, « c'est quelque chose d'énorme, d'exorbitant et surtout d'erratique et d'imprévu », a-t-il résumé.

Du fait de la propulsion vélique de ses navires, l'armateur emploie « beaucoup plus de marins à la tonne transportée » qu'un armateur classique, souligne M. Le Grand. « Et on n'emploie que des marins français », a-t-il précisé.

Fondé en 2011, TOWT est aujourd'hui le premier transporteur français de marchandises à la voile. Selon la compagnie, les émissions de dioxyde de carbone de ses navires sont inférieures d'environ 90% à celles d'un porte-conteneurs traditionnel carburant au fioul lourd.

Son voilier-cargo Anemos, de 81 m de long, a achevé sa première traversée transatlantique en septembre 2024, acheminant plus de 1.000 tonnes de marchandises à New York.

TOWT, qui utilise désormais deux voiliers-cargos, a commandé six nouveaux navires auprès du chantier naval Piriou en vue de constituer « la plus grande flotte de voiliers-cargos au monde d'ici 2027 ».

ACTUALITÉS

